

# États généraux et cahiers de doléances

## États généraux

À la demande du roi, des députés des trois ordres (noblesse, clergé et tiers état) se réunissent : ce sont les états généraux. La dernière réunion a eu lieu en 1614. Louis XVI consent à rencontrer les députés le 1<sup>er</sup> mai 1789, afin de discuter de la manière de redresser les finances de la France. Mais au cours de la réunion, le roi n'évoque pas les réformes promises, ce qui déplaît fortement au tiers état.

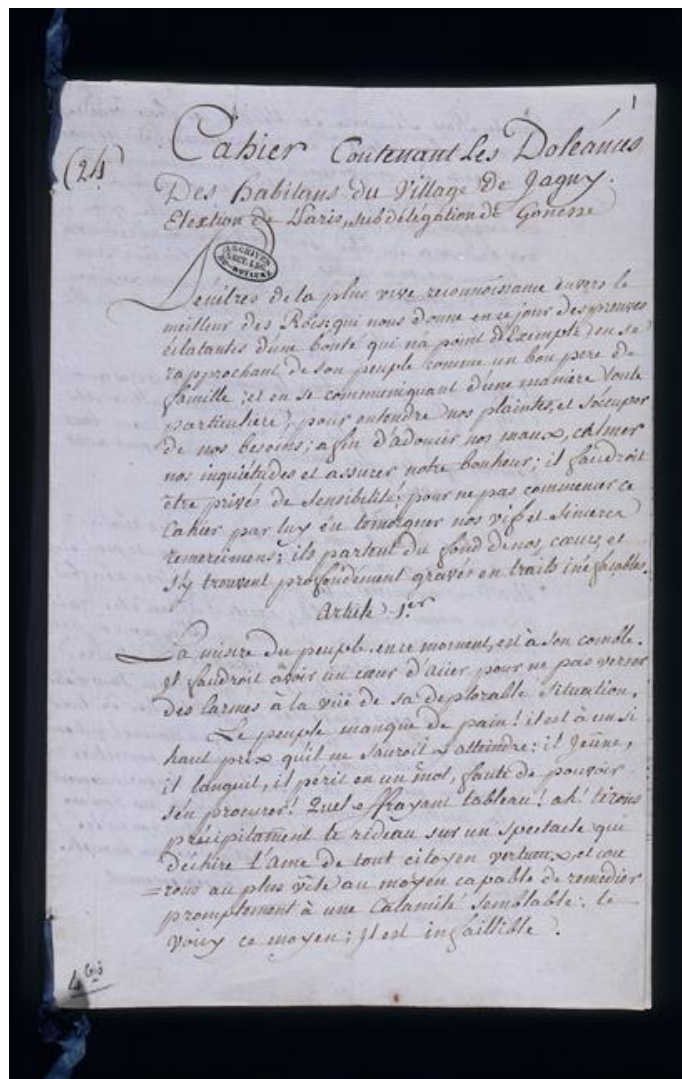
Après des querelles, les députés des trois ordres se constituent en Assemblée nationale et prennent peu à peu le pouvoir. Le roi commet plusieurs erreurs, il refuse d'éloigner les troupes de gardes de Paris. Il renvoie Necker, un ministre très apprécié des Français qui devait redresser les finances de la France. La population craint la disette.

Les états généraux se réunissent régulièrement. Des soulèvements de population se font plus réguliers. Le 14 juillet 1789, les armes pillées aux Invalides sont aux mains des Parisiens qui cheminent vers la Bastille et finissent par la prendre. Le roi cède, retire les troupes et rappelle Necker.

## Cahiers de doléances

La réunion des états généraux était accompagnée de cahiers de doléances qui exposaient les plaintes et les demandes de réformes de toute la population. Les députés, représentants de chaque ordre, utilisaient ces cahiers de doléances pour présenter leurs demandes au roi. Par exemple, les députés du tiers état demandaient la suppression des droits seigneuriaux, la mise en place d'impôts plus égalitaires, d'une justice simplifiée et de plus de liberté. Tous réclamaient des **finances** saines. Environ 60 000 cahiers de doléances ont été rédigés sur la France entière.

**Finance** : ensemble des recettes et des dépenses d'un État.



Cahier contenant les doléances des habitants du village de Gagny, Paris, Archives nationales.  
Ph © Agence Bulloz / RMN